

Note d'information fédérale

février 2005 - n° 156

1 Congrès Extraordinaire de la FISA

Comme chaque année post-olympique, la Fédération internationale (FISA) a organisé son congrès extraordinaire afin de procéder à une révision de ses statuts et règlements. Ce congrès a eu lieu du 3 au 6 février 2005 à Dubrovnik (Croatie).

De nombreuses propositions de modifications ont été soumises au vote des fédérations membres. Il faut noter que tout changement nécessite une majorité favorable des deux tiers des votants.

Parmi les décisions les plus importantes à retenir :

• Huit poids léger

À l'initiative de la Fédération australienne, la proposition de réintroduire le huit poids léger masculin a été adoptée à 72 % des voix. La France, championne du monde de la discipline en 2004, a voté pour cette proposition qui n'était pas soutenue par le Conseil de la FISA. Un amendement complémentaire de la Fédération australienne visant à supprimer pour toutes les courses en huit (junior et senior, hommes et femmes) la règle de la « mort naturelle » (moins de sept engagés trois années consécutives) a également été adopté.

Pour les disciplines ayant moins de sept engagés aux Championnats du Monde, il a été décidé d'effectuer un parcours préliminaire afin de déterminer les lignes d'eau pour la finale.

• Poids des poids légers

Le congrès a voté très majoritairement contre la proposition de la commission médicale de la FISA qui préconisait un changement de la règle de la moyenne de poids des poids légers. Celle-ci proposait un poids unique maximum à 70 kg chez les hommes et 57 kg chez les femmes. Cette proposition avait déjà été débattue et repoussée aux deux congrès extraordinaires précédents. La position de la FFSA a été d'accompagner l'avis de la FISA, tout en préconisant le changement de règles à l'horizon 2009, afin de laisser passer ce cycle olympique. Pas de changement en ce qui

concerne le poids des skiffeurs maintenu à 72,5 kg pour les hommes et 59 kg pour les femmes.

• Championnat du Monde des moins de 23 ans

La Régate mondiale des moins de 23 ans a été transformée en Championnat du Monde des moins de 23 ans. Cette proposition a été adoptée contre l'avis du Conseil de la FISA et celui de la FFSA. Ce changement nécessitera une élévation du niveau d'organisation et donc des coûts de participation. Cette compétition pourra être couplée sur un même lieu avec le Championnat du Monde junior.

• Nominations

Jean-Christophe Rolland ainsi que John Boulton ont été confirmés au comité exécutif de la FISA. Mike Tanner a également été confirmé à la tête de la commission des compétitions en remplacement de Mike Sweeney qui en a été nommé Président d'honneur.

• Classement international : la France 5^e

La France a été classée cinquième nation mondiale 2004 au trophée FISA des compétitions. Ce classement prend en compte les résultats réalisés lors des Jeux Olympiques d'Athènes et du Championnat du Monde senior de Banyoles.

• Modification du programme olympique

La seule proposition soumise au vote concernant des modifications éventuelles du programme olympique est venue de la Fédération tunisienne qui souhaitait ajouter les disciplines du skiff poids léger féminin et masculin. Celle-ci n'a pas été retenue.

Aucune autre proposition n'a été faite par aucune fédération.

• Flottaison minimum des bateaux

Pour des aspects de sécurité, les bateaux d'aviron doivent être construits dorénavant avec un standard minimum de flottaison quand ils sont remplis d'eau.

2 Circuit Randon'Aviron EDF

L'édition 2005 de la brochure "La France en ramant !" est désormais disponible. Ce document contient l'essentiel des informations sur les randonnées du circuit. Toutes les informations peuvent également être consultées sur le site internet de la FFSA : Pratiquer l'aviron > L'aviron de randonnée > Randon'Aviron EDF > Circuit 2005
Un poster récapitulatif des différents lieux des randonnées est également disponible sur simple demande auprès de la FFSA.

3 Examen du BEES 1 Aviron

La prochaine session de l'examen du Brevet d'État d'Éducateur Sportif 1^{er} degré Aviron aura lieu au CREPS de Mâcon du 23 au 26 mai 2005. La date limite de dépôt du dossier complet auprès de la DRJS Rhône-Alpes est fixée au 23 mars 2005.

4 Préparation au BEES 1 Aviron

La FFSA propose une préparation à l'examen du Brevet d'État d'Éducateur Sportif 1^{er} degré option Aviron. Cette formation de 5 jours se déroulera du lundi 9 mai au vendredi 13 mai 2005 au CREPS de Mâcon. Elle prépare à la session d'examen ci-dessus.

Le formulaire d'inscription peut être téléchargé du site internet de la FFSA : Espace club > Formation - Emploi > Calendrier et documentation > Fiches d'information. La date limite d'inscription est fixée au 23 mars 2005.

FÉDÉRATION FRANCAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON

17 boulevard de la Marne, 94736 Nogent sur Marne Cedex
www.avironfrance.asso.fr - e-mail : ffsa@avironfrance.asso.fr - Tél. : 01 45 14 26 40 – Fax : 01 48 75 78 75